

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Ville de Metz :		3,30 M.
Alsace-Lorraine, Allemagne :		3,32 M.
France :		
Trois mois	.....	36 fr.
Six mois	.....	68
Trois mois	.....	10

En vente à PARIS  
A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 4, rue de Médicis.

# Le Lorrain

Rédaction et Administration :  
14, RUE DES CLERGS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES  
Le petit ligne ..... 50 Pf.  
RECLAMES  
La ligne ..... 50 Pf.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal  
14, rue des Clercs, à Metz  
et dans toutes les Aemces à l'étranger.

Voir à la 4<sup>e</sup> page la suite de notre  
feuilleton.

## Landtag d'Alsace-Lorraine

### SECONDE CHAMBRE

Strasbourg, 3 mars.

Sur quatre points inscrits à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, la Chambre en a tout juste expédié deux : le budget de l'administration de la justice et celui des cultes ont été remis à demain. On s'est d'abord occupé du service médical, dont la réforme toujours annoncée est sans cesse remise. M. le Dr Müller (Sarrebouurg) a très bien fait ressortir les abus constatés en Lorraine à propos des certificats exigés par les autorités scolaires pour les enfants malades. Le représentant du gouvernement a dû convenir qu'on forçait un peu trop la dose sous ce rapport. L'institution des médecins d'arrondissement a fourni un sujet à d'assez longs débats, Les libéraux et les socialistes voudraient les voir investis de fonctions plus étendues ; le Centre s'est rallié à la manière de voir du gouvernement. M. le comte Rodern, secrétaire d'Etat, a fait remarquer qu'on ne saurait entamer cette réforme du service médical avant d'avoir réalisé la réforme financière, car cette première réforme, d'apparence toute scientifique, se manifesterait surtout par une augmentation des dépenses, la note du médecin, qu'il M. Schott, et M. Meyer, de Sainte-Marie-aux-Mines, ont encore un peu discuté sur les attributions des médecins d'arrondissement, et, comme la séance était en passe de devenir gaie, M. Brom est venu nous entretenir du médecin des morts, cependant que M. Hauss préparait un thème tout aussi macabre : l'empoisonnement de Haguenau, dont l'épilogue fut une double condamnation à mort.

Pour changer le sujet de la conversation, M. Schott entreprit son auditoire des méfaits de la station bactériologique de Metz, qu'il voudrait voir supprimée, ce que le gouvernement ne lui concéda naturellement pas. On entend encore deux laus socialistes, dont M. Fuchs, qui raille des mots bizarres et place à tout moment un *rigoros* (prononcez *rigorios*) qui remplit de joie les auditeurs.

Enfin, on quitte ces thèmes peu réjouissants, et la Chambre votera un crédit de 35.000 M pour la restauration des bains de Niederbronn. M. Weber, qui trouve l'aventure trop hasardée, place quelques bonnes objections, mais quand il rappelle que le gouvernement, par ses mesures « traçassières », a éloigné les étrangers des stations balnéaires de l'Alsace, il est immédiatement rappelé à l'ordre.

Un débat intéressant s'engage à propos d'un crédit de 10.000 M, demandé par le gouvernement pour la « Jugendpflege ». La commission du budget s'était prononcée contre ce crédit et pour tout le monde il était évident que la demande du gouvernement serait repoussée. Néanmoins M. Emmel crut devoir profiter de l'occasion pour sonner une charge à fond contre le « Jugendentschlandbund », les chercheurs de sentiers et les autres jeunes gardes de von der Goltz Pacha. Par l'organe de M. le comte Rodern le gouvernement eut beau faire ressortir le caractère impartial de la « Jugendpflege » la Chambre ne céda pas et les 10.000 M furent repoussés à l'unanimité. Gageons que la presse chauvine va exploiter avec usure cette nouvelle manifestation de l'esprit nationaliste. Le budget des assurances sociales de l'Empire permit surtout aux députés alsaciens de déplorer le caractère draconien des règlements édictés par les Syndicats agricoles pour prévenir les accidents. Une fois de plus aussi M. Schott prit la parole pour se plaindre de la lenteur des bureaux quand il s'agit de liquider les pensions d'invalidité. Le gouvernement a promis d'insister à Berlin pour obtenir une amélioration de la situation.

### LA SÉANCE

Est ouvert à 3 h. 17 sous la présidence de M. le Dr Ricklin, assisté de MM. Gilliot et Zimmer, secrétaires.

Au banc du gouvernement, MM. le comte Rodern, secrétaire d'Etat, et Kehler, sous-secrétaire d'Etat.

M. Willinger pose une petite question au gouvernement à propos du rattachement de 80 ouvriers de la manufacture des tabacs.

M. Lichtenberg, conseiller ministériel, répond que cette mesure est inévitable. Elle atteint les ouvriers occupés à la fabrication des cigares, conséquence de l'augmentation de la consommation des cigarettes.

On aborde l'ordre du jour : Discussion en 2<sup>e</sup> lecture du

### Budget du service médical.

M. le Dr Müller, de Sarrebouurg, parle des certificats que les enfants des écoles doivent fournir en cas de maladie. Ces certificats doivent être très détaillés, ce sont presque des rapports d'experts et il y a là évidemment un abus. D'abord on exige des médecins un visa ou un secret professionnel. En outre, il y a beaucoup de faux pour lesquels on n'a pas recours aux soins d'un médecin. Mais pour l'école il faut apporter un certificat signé par un médecin ; on impose donc aux parents des frais inutiles.

M. Holtmann, conseiller de médecine, répond que ces certificats sont nécessaires dans l'intérêt du bon ordre à l'école. Trop souvent on ne pourrait pas se fier aux simples déclarations des parents ; dans d'autres cas on emploie encore les enfants malades à des occupations diverses ; sans le certificat, l'instituteur ne pourrait savoir si l'enfant est malade ou non. Il est évident en outre que le certificat doit fournir quelques explications sur la nature de la maladie. Néanmoins le commissaire du gouvernement concède qu'il n'est pas nécessaire d'exiger un certificat pour toutes les indispositions des enfants.

M. le Dr Schott demande une réglementation uni-

forme pour tout le pays de l'assistance publique. Dans certaines parties du pays les indigents sont traités par les médecins cantonaux, dans d'autres parties les communes ont conclu un accord avec certains médecins qui se chargent de ce service. Revenant sur les explications de M. Müller il déclare qu'en Lorraine les autorités départementales sont allées trop loin, en Alsace on est moins rigoureux. Au fond c'est l'Etat qui, exigeant le certificat médical, devrait aussi supporter les frais. On peut déplorer quand ces certificats vont trop dans les détails, la discrétion s'impose pour les médecins.

M. Wolf parle de la réforme du service médical. Le gouvernement projette de faire desservir deux arrondissements par un seul médecin d'arrondissement. C'est là chose impossible, les médecins protestent contre cette innovation et font valoir que les médecins d'arrondissement ne pourront jamais assumer toute cette besogne.

M. le comte Rodern répond que la question de la réforme du service médical ne pourra être abordée qu'après qu'on aura réalisé la réforme financière, car elle exige de grandes sommes. En tous les cas le point sur lequel a insisté M. Wolf ne sera pas généralisé. On ne confiera à un seul médecin d'arrondissement deux arrondissements qu'en tant qu'il s'agira de parties rurales du pays.

M. Meyer, de Sainte-Marie-aux-Mines, proteste contre ce renvoi aux calendes grecques de la question de la réforme du service médical. Actuellement les médecins d'arrondissement sont si mal placés au point de vue financier qu'ils doivent s'adresser à la clientèle privée pour parfaire leur budget ménager. L'orateur s'étend ensuite sur les tâches qui incombent aux médecins d'arrondissement, notamment la lutte contre le typhus, la révision des pharmacies, la surveillance des sages-femmes, etc. Si les médecins d'arrondissement ne portent pas tous leurs efforts et tout leur temps à ces services il en pourra résulter un mal considérable pour la totalité de la population. Actuellement il n'y a guère que les Caisses locales de secours et les syndicats ouvriers, qui se consacrent à la lutte contre l'alcool et la tuberculose, et s'occupent de la surveillance des ateliers et usines au point de vue hygiénique, etc.

M. Schott répond avec à propos qu'il entendre M. Meyer on pourrait croire que les médecins d'arrondissement ne font absolument rien. Ceux-ci ne peuvent être le panacée universel. Les socialistes qui protestent toujours contre l'extension des pouvoirs de police sont aujourd'hui ceux qui réclament l'inquisition policière par les médecins d'arrondissement.

M. Meyer s'étonne que M. Schott qui est cependant médecin redouté tant le contrôle par les médecins d'arrondissement. Les socialistes voteront gaiement les crédits pour améliorer la situation des médecins d'arrondissement. Il demande au gouvernement d'examiner au plus tôt la question.

M. Brom présente les plaintes des électeurs de l'arrondissement de Mulhouse à propos de l'examen des morts. Il faut payer non seulement un droit fixe au médecin des morts mais encore une taxe kilométrique. On pourrait supprimer cet examen pour les décès survenus après une longue maladie et ne l'appliquer qu'aux morts subites, accidentelles ou criminelles. En outre il faudrait rabaisser les droits ou les supprimer complètement et les mettre à la charge de la commune ou de l'Etat. M. Brom réclame une réglementation uniforme pour tout le pays.

M. Hauss vient à parler d'un empoisonnement à Haguenau, qui a amené un homme et la femme devant la Cour d'assises de Strasbourg. L'affaire s'est terminée par une double condamnation à mort. Le poison fut délivré sans aucun certificat par un droguiste de Haguenau, qui reçut quelques jours après la condamnation une belle décoration : la médaille de la Croix-rouge. Est-ce là la seule punition qu'on sut trouver pour ce droguiste ?

M. le comte Rodern proteste contre les paroles ironiques de M. Hauss concernant une décoration accordée par l'Empereur. Le droguiste ne s'est rendu coupable que d'une contravention ; dans d'autres Etats il faut une concession pour la vente des poisons, en Alsace-Lorraine il n'en faut pas. Pour cette raison il est difficile de procéder contre le droguiste.

M. Hauss réplique que ce n'est pas lui qui a tiré les conclusions à propos de la décoration conférée au droguiste. Il ne s'est fait que l'écho de ce qui se dit dans le pays.

M. Schott parle de certains albus commis par l'institut bactériologique de Metz dans la lutte contre le typhus. Il semble que ces messieurs n'ont pas assez de travail, en tous les cas leurs loisirs leur permettent de se livrer encore à d'autres occupations importantes. En 1913 on a enregistré 172 cas de typhus et à Metz on entretient à cet effet à l'institut bactériologique un chef et deux assistants. C'est trop ! On pourrait économiser 15.000 M qu'on emploierait à secourir les familles des indigents atteints de typhus. Il préconise la suppression de la station de Metz et la création d'une station centrale à Strasbourg.

M. le Dr Holtmann présente une statistique sur les secours attribués aux familles. En 1912 on a distribué au total 24.912 M soit presque le montant total du crédit. Les fonctionnaires de l'institut bactériologique de Metz sont placés sous la surveillance du commissaire d'Empire pour la lutte contre le typhus. Il ne saurait être question de supprimer cet établissement.

M. Didot parle de l'école pour infirmières à Schlestadt, qui forme surtout des sœurs de charité pour la campagne. Cet établissement pourrait faire plus de bien encore s'il disposait de plus d'argent. Il invite le gouvernement à inscrire un crédit l'année prochaine au budget pour permettre d'étendre les bienfaits de cette école. (Applaudissements.)

M. Fuchs réclame contre la visite mensuelle par les médecins d'arrondissement des orphelins âgés au moins de deux ans et placés dans des familles. Cet examen est tout superficiel, mais il faut acquiescer chaque fois un droit de 1 M.

M. Holtmann promet d'examiner la question. M. Heysch fait ressortir que le développement des hôpitaux n'a pas marché de pair avec l'augmentation du nombre des malades. Durant les trente dernières années les ouvriers industriels ont beaucoup perdu de leur force de résistance physique, ce qui prouverait que le service d'hygiène a laissé beaucoup à désirer. Dans la vallée de la Bruche, comptant 24.000 habitants, il n'y a pas un seul hôpital public, le département s'en est complètement remis à l'initiative privée et la population est très pauvre dans cette vallée.

M. Remy prend la parole au chapitre affectant 35.000 M à la restauration du bain de Niederbronn. Il n'en est pas adversaire, mais il rappelle la demande de M. Pflieger qui réclamait un mémoire sur tous les bains d'Alsace.

Ce qui est juste pour l'un doit être équitable pour l'autre. Quand la Chambre sera en possession du mémoire on verra ce qu'il pourra faire pour les autres, notamment Wattwiller.

M. Michel de Niederbronn rend hommage à l'impartialité de M. Remy et s'associe à ses déclarations. C'est pitoyable de voir nos beaux bords des Vosges autrefois si bien fréquentés par des étrangers venus de loin, désertés aujourd'hui.

M. Weber dit que les Lorrains resteront fidèles à l'attitude de l'année dernière. C'est un grand risque de subventionner Niederbronn qui ne deviendra jamais un établissement universel. Il s'étonne que le gouvernement ait accepté l'inscription de 35.000 M pour une affaire locale dans une question accessoire. (M. Michel interrompt : Vous n'êtes pas patriote.) Si je suis patriote, et je vais vous le prouver. Le gouvernement devrait cesser sa façon traçassière de tenir les étrangers à l'écart. (Le président rappelle l'orateur à l'ordre pour avoir reproché au gouvernement de faire preuve d'un esprit mesquin.) M. Weber réplique qu'il a été mal compris. Il a voulu parler des mesures mesquines prises pendant de longues années pour éloigner les étrangers. Ce ne sont pourtant pas les gens de l'autre côté du Rhin qui apportent de l'argent à Niederbronn.

Le crédit est adopté.

M. Emmel parle de la culture de la jeunesse à laquelle on voulait affecter 10.000 M, mais la commission du budget demande la suppression de ce crédit. L'orateur s'étend sur les buts de la Fédération de la « Jeune Allemagne » et dont le président est le feld-marchal von der Goltz. C'est une organisation purement militaire. Les hommes de confiance de la Fédération sont presque tous des officiers supérieurs. On ne peut donc nier que le groupe spécial fondé en Alsace-Lorraine et à la tête duquel se trouve le Statthalter nourrisse les idées chauvines enracinées dans ces milieux. Il donne lecture d'une chanson-marque de ces jeunes gens conçue en termes basement chauvins. Le gouvernement veut soutenir financièrement ce groupement ultra-patriotique alors qu'il n'a que des traces sérieuses pour les autres œuvres de jeunesse, les Sociétés d'ouvriers ou les Associations indigènes. (M. Emmel se fait rappeler à l'ordre pour avoir prétendu que le Statthalter en créant le groupe alsacien a voulu jeter de la poudre aux yeux du public.)

M. le comte Rodern affirme le caractère autonome de la Fédération d'Alsace-Lorraine. Elle groupe des Sociétés sans distinction de confessions et veut seulement développer les forces physiques des jeunes gens. On y met une condition : les Sociétés qu'on subventionnera devront être fidèles à l'Empereur et à l'Empire.

M. Emmel répond à M. le secrétaire d'Etat qu'il n'a fait que citer le discours de von der Goltz qui déclarait que le Statthalter l'a prié de lui abandonner le soin de fonder des groupements en Alsace-Lorraine. Si cette Fédération est autonome que font les officiers dans le comité. M. le comte Rodern a commis une faute en voulant défendre cette Fédération qui est identique au *Jugendentschlandbund*. C'est faire preuve de partialité que de subventionner cette Fédération chauvine avec l'argent des contribuables qui ne l'approuvent pas.

Les conclusions de la commission sont adoptées : c'est-à-dire que les 10.000 M sont supprimés.

On passe au deuxième point à l'ordre du jour :

### Le Code des assurances de l'Empire.

M. Schott se plaint de la lenteur qu'on met à liquer les demandes d'invalidité. Dans un cas particulier le pétitionnaire a dû attendre sept mois ; quand la rente lui fut enfin accordée, il était mort depuis trois semaines.

M. Cronau, directeur ministériel, répond que le gouvernement ne se fera pas faute de transmettre à l'Office d'Empire les plaintes de M. Schott et s'efforcera de hâter l'expédition des demandes.

M. Houdelang dit qu'il faut augmenter les crédits affectés aux sanatoriums pour tuberculeux, le nombre des patients va croissant.

M. le comte Rodern répond qu'on projette la création d'un nouveau sanatorium.

M. Fix propose une résolution invitant le gouvernement à s'employer auprès du syndicat agricole afin de permettre aux propriétaires de petites exploitations agricoles de faire établir successivement seulement les installations que prescrivent les règlements contre les accidents professionnels. L'installation en une seule fois leur occasionnerait des frais trop élevés.

Cette question soulève celle de la réforme des règlements contre les accidents professionnels. Elle est traitée par M. Michel, qui parle plus particulièrement du règlement en vigueur dans la Basse-Alsace et qui est excessivement rigoureux, presque draconien. L'orateur réclame une réforme radicale et intelligente. Souvent une exploitation semble dangereuse à un homme de la ville alors qu'elle est inoffensive pour un homme habitant la campagne.

M. Wehring vient à associer aux paroles du préopinant.

M. Hauss trouve des points nouveaux dans les déclarations des deux orateurs qu'on pourra utiliser pour une nouvelle résolution qu'on présentera à la troisième lecture du budget. En attendant, la résolution de M. Fix est retirée.

M. Schilling demande des révisions plus sévères et détaillées des exploitations en vue de prévenir les accidents ; souvent les propriétaires sont prévenus de l'arrivée de l'inspecteur et se préparent alors en conséquence.

Cette assertion est démentie par M. Rudolf.

M. Müller-Sarrebouurg voudrait obtenir des éclaircissements sur la distinction entre les ouvriers travaillant à domicile et les industriels à domicile.

Un commissaire du gouvernement répond qu'il est impossible de distinguer une fois pour toutes ces deux catégories. C'est une question de fait.

M. Fuchs parle des innovations introduites par le Code des assurances de l'Empire, notamment l'obligation d'assurer les domestiques contre la maladie. Le § 418 du Code donne le droit d'exempter les patrons de cette obligation. A Strasbourg des fonctionnaires et des officiers ont fait usage de ce droit. L'orateur invite le gouvernement à ne pas appuyer ce mouvement antisocial. Les patrons assument dans ce cas l'obligation de secourir les domestiques malades, souvent ils sont dans l'impossibilité matérielle de le faire et il faut alors que la Caisse locale prenne ces malades à sa charge sans avoir la chance de recouvrer les frais. M. Fuchs se perd dans les détails. Il parle de la main invisible mais omnipotente de M. Hoffel, membre de la 1<sup>re</sup> Chambre qui a réussi à sauver l'existence de la Caisse locale de Bouxwiller. (On rit.) Il interpelle encore le gouvernement sur la création de trois caisses de secours par les honorables corporations des boulangers, bouchers et coiffeurs à Strasbourg.

La séance se vide peu à peu et il n'y a plus que peu de députés dans l'hémicycle quand le président lève la séance pour renvoyer la suite de la discussion à mercredi matin, à 40 heures.

## La Journée

L'empereur Guillaume est parti hier pour Wilhelmshafen où il doit assister à la prestation du serment de fidélité des recrues.

L'empereur d'Allemagne, lors de son voyage à Corfou, s'arrêtera à Vienne le 23 courant. Sa visite à l'empereur François-Joseph aura un caractère privé. Guillaume II ne restera à Vienne qu'un seul jour.

Le protocole a été paraphé récemment à Berlin entre les négociateurs français et allemand d'un accord franco-allemand relatif à l'Asie-Mineure. Il est probable que prochainement un échange de lettres entre Paris et Berlin consacrerait l'acceptation par les deux gouvernements des stipulations de ce protocole. L'accord franco-allemand formera un ensemble avec les accords anglo-turc, franco-turc et anglo-italien.

Le Reichstag a continué hier la discussion en deuxième lecture du budget des postes ; l'interpellation du Centre concernant le duel de Metz sera discutée aujourd'hui.

Le cardinal Kopp est mort cette nuit.

Hier matin le conseil des ministres français a fixé définitivement la date des élections législatives au 26 avril. Le scrutin de ballottage aura lieu le 10 mai.

À la Chambre française, on a achevé la discussion du budget de l'instruction publique.

Le Sénat a continué la discussion de l'impôt sur le revenu ; tout le titre premier du projet de la commission est voté.

Le roi d'Angleterre assistera, lors de sa visite en France, le 22 avril, à la revue du printemps des troupes de la garnison de Paris, qui aura lieu à Vincennes, comme les années précédentes.

La reprise du travail s'est effectuée hier matin sans incident dans les bassins houilliers qui étaient en grève.

On signale de graves accidents dans les charbonnages belges.

Les souverains anglais ont accepté l'invitation qui leur a été faite par l'archiduc héritier François-Ferdinand de venir prendre part aux chasses qui seront données au château de Konopischt (Bohême).

En Suède, le Storting a repoussé le projet de loi tendant à priver le roi du pouvoir de proposer lui-même un successeur au trône en cas d'absence d'un prince héritier.

En Bohême, les députés allemands ont repoussé les propositions que le gouvernement autrichien avait présentées comme base des nouvelles négociations tchèques-allemandes.

On annonce de Pritchina que le roi Pierre de Serbie et le roi Nicolas de Monténégro se rencontreront prochainement à Pritchina, où ils viendront assister aux fêtes solennelles qui seront célébrées en commémoration de la bataille livrée, en 1880, à Kossovo, pendant les grandes guerres de l'indépendance.

Les troupes albanaises, nouvellement formées sous la direction des officiers hollandais, prennent possession des territoires de l'Épire albanaise, occupée jusqu'ici par les Grecs.

Les bandes grecques suscitent des troubles dans les mêmes régions, dans l'espoir d'imposer l'annexion de l'Épire à la Grèce.

M. Wenceslas Braz, vice-président de la République, et le sénateur Urbano-Santos ont été élus respectivement, sans concurrents, président et vice-président des Etats-Unis du Brésil pour la période du 15 novembre 1914 au 15 novembre 1918.

## Chronique Générale

### ALLEMAGNE

#### L'Allemagne observe la Russie.

Les organes de droite et du Centre affectent de se préoccuper des nouveaux armements et des déplacements de troupes russes à la frontière, qu'ils considèrent comme des préparatifs de guerre contre l'Allemagne et l'Autriche.

La Gazette de Cologne tient de son correspondant de Saint-Petersbourg que la Russie sera en mesure, à une échéance prochaine, de procéder à une agression, « but certainement poursuivi », écrit-elle.

Pour la Germanie, la Russie cherche, dans une guerre, une diversion extérieure à ses difficultés intérieures. Ces affirmations de la presse allemande coïncident étrangement avec la campagne que mène actuellement la Ligue militaire allemande, et en particulier les généraux Kern et Bernardi, pour obtenir du gouverne-

ment une nouvelle augmentation du contingent de cinquante mille hommes.

**Les surprises du « pardon général ».**  
Nous avons dit que les déclarations de revenu, en vue de la contribution aux frais de la défense nationale, diffèrent énormément des déclarations antérieures de fortune et de revenu des contribuables allemands. C'est l'effet de la loi dite « du pardon général » qui assure l'impunité à tous les anciens fraudeurs d'impôt qui, actuellement, font des déclarations sincères. Un exemple typique est rapporté de Wiesbaden où un monsieur qui, jusque-là, avait déclaré chaque année un revenu de 9.000 M, vient d'avouer afin de ne pas perdre le bénéfice de la loi du pardon général, qu'il s'était trompé les années précédentes : son revenu annuel était, en réalité, de 100.000 M !

**Un soldat assassin.**  
Un soldat du 49<sup>e</sup> d'infanterie, à Gnesen, chargé de veiller à ce que les promeneurs ne s'aventurent pas dans la forêt, en raison des exercices de tir qu'on exécute dans les environs, essaya de violenter une femme. Celle-ci se défendit. Le soldat tira son sabre-batonnette et la blessa mortellement. Le soldat a été arrêté.

### FRANCE

#### Visites de capitales.

Les municipalités de plusieurs capitales et grandes villes européennes seront en mai les hôtes de Paris. M. Poincaré s'intéressera à ces manifestations, en assistant à une soirée donnée à l'Hotel de ville, et en recevant lui-même, à l'Élysée, les maires et les délégués des grandes villes étrangères, amies de Paris et de la France.

**A l'alliance démocratique.**  
La commission centrale exécutive du parti républicain démocratique réunie sous la présidence de M. Adolphe Carnot, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le parti républicain démocratique est résolu à appuyer que des candidats fidèles à la politique de gauche, qui à toujours été la sienne depuis sa constitution et il est d'avis que la question essentielle à soumettre au suffrage universel aux prochaines élections législatives est celle qui mentionne d'assurer la loi de trois ans que trois gouvernements successifs ont reconnu indispensable à la sécurité de la nation ».

#### La déclaration-programme du parti ouvrier français.

Au Congrès de Paris, la déclaration-programme du parti ouvrier qui a été acceptée lundi après-midi par les congressistes, affirme l'impossibilité pratique de collaborer avec les classes capitalistes pour hâter la suppression des classes. Elle met, en conséquence, les socialistes dit « indépendants » ou « unifiés » qu'elle appelle des socialistes de surface, sur le même pied que les partis bourgeois, dont ils ont conquis la confiance.

La déclaration ajoute : Qu'il s'agisse d'action économique ou d'action politique, les candidats du parti ouvrier, en assemblée délibérante, devront strictement défendre et intégralement le programme révolutionnaire du parti et ne pourront, en aucun cas, abandonner la bataille en faveur des candidats d'un autre parti.

La déclaration repousse formellement la politique dite du bloc. Elle dénonce les trahisons du parti radical qui, dit-elle, a mérité l'exécution de tous les socialistes et de tous les travailleurs.

#### L'armure de Charles-Quint

On mande de Paris que la décision du précédent ministre de remettre au musée royal espagnol les parties de l'armure de Charles-Quint, pièces qui sont conservées actuellement au musée de l'armée, avait été vivement critiquée dans la presse. M. Poincaré avait même été attaqué parce qu'il aurait offert ces pièces au roi Alphonse. Dans une note officielle, le gouvernement explique aujourd'hui que l'armure sera seulement prêtée à la collection royale de Madrid et que cette façon de procéder n'a rien d'illégal.

### ITALIE

#### L'incident Pégoud.

LES MAGISTRATS ITALIENS REFUSENT DE LAISSER VOLER PÉGOUD AVEC L'APPAREIL QU'ON L'ACCUSE D'AVOIR SABOTÉ

Le procureur du Roi a interrogé l'aviateur Pégoud, ainsi que le mécanicien allemand Freischmütz, son accusateur. Celui-ci, qui a été reçu le premier, confirma le sens de ses dénégations. Il répéta qu'en avisant l'aviateur Dal Mistro du danger qu'il pouvait courir en volant sur l'appareil, modifié secrètement par Pégoud, il n'entendait pas dilamer ce dernier.

Après lui, Pégoud a renouvelé la demande de pouvoir effectuer des vols sur l'appareil que l'on prétend saboté, et qui est toujours sous séquestre.

Le procureur du roi, ne s'attribuant pas le droit d'accorder ou de refuser l'autorisation demandée par l'aviateur, en a laissé la faculté au juge d'instruction. Celui-ci n'a pas cru devoir y consentir. Il a refusé même une preuve plus simple que Pégoud avait proposée : l'essai du moteur de l'appareil en question. Le magistrat s'est appuyé, pour répondre négativement, sur l'avis émis par un expert.

Les journaux continuent à consacrer des colonnes interminables à ce singulier incident franco-italien.

### AUTRICHE-HONGRIE

#### L'attentat contre l'évêque de Debreczin.

On apprend que la police de Bucarest a réussi à trouver la trace des auteurs de l'attentat de Debreczin, les nommés Catoron et Kirilov qui étaient descendus dans un hôtel de Bucarest.

Mis en état, par leur signalement reproduit dans les journaux, les auteurs de l'attentat, ont pu s'enfuir en automobile à Ploesti. Ils ont en outre perdu leur trace.

Les nommés Abramoo et Mandasescu, qui ont donné leurs passeports aux fugitifs, ont été arrêtés.

#### A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Budapest, 2 mars. — Au commencement de la séance le président déclare qu'il croit être l'interprète des sentiments de tous les députés en proposant l'expédition officielle de l'indignation de la Chambre à l'égard de l'abominable attentat de Debreczin. Il propose en outre d'exprimer les mêmes condoléances de la Chambre aux parents de la malheureuse victime ainsi que la joie qu'éprouve la Chambre de voir que l'évêque Miklossy a heureusement échappé à l'attentat.

M. Polony, député de l'opposition, déclare que...

SAINT-SIEGE

Il est faux que Pie X ait composé un motet.

Quelques journaux ont répandu la nouvelle que...

ISLANDE

Une lie sans criminels. Il s'agit de l'Islande. Pas un seul crime ne s'y est commis depuis 1829.

BRESIL

Troubles dans l'Etat de Ceara. Depuis plusieurs mois, l'agitation est grande dans l'Etat de Ceara, un des Etats autonomes du Nord du Brésil.

JAPON

La conspiration de l'île Formose. Sur 150 indigènes de l'île Formose accusés de conspiration 53 ont été condamnés à des peines de travaux forcés variant de 5 à 15 ans.

ALSACE-LORRAINE

Auteur de la Ligue pour la défense de l'Alsace-Lorraine. Il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir les attaques malhonnêtes auxquelles serait en butte, au lendemain même de sa création, la nouvelle ligue pour la défense de l'Alsace-Lorraine.

Les journaux citent ensuite le Mercure de Souabe qui ne veut pas rester en retard et qui écrit sans sourcilier...

Le début et la fin d'une carrière. Le General-Anzeiger de Bonn raconte dans quelles circonstances le comte de Wedel quitta l'armée pour entrer dans la diplomatie.

Autour de Saverne. L'insurrection judiciaire au sujet de l'insulte soi-disant faite au drapeau français pendant une théorie par le lieutenant von Forstner n'a pas établi la preuve de ce fait.

roles prononcées pendant la théorie par cet officier se trouvaient des tournures de phrase qui pouvaient prêter à équivoque...

Un qui comprend enfin...

Nous lisons dans le Tag, de Berlin, sous la signature du professeur Rein, d'Iéna: « On oublie trop souvent qu'alors que nous croyions, en 1870, délivrer les Alsaciens de la domination française, le traité de Francfort signifié, pour eux, la perte de leur patrie, c'est-à-dire une catastrophe. »

Diffamation du Kronprinz.

Jeudi commença devant la 4e chambre correctionnelle du 1er tribunal régional de Berlin le procès intenté au journal Welt am Montag pour diffamation du Kronprinz.

Calendrier. — Aujourd'hui, mercredi 4 mars, soixante-troisième jour de l'année. — Lever du soleil: 6 h 38; coucher: 5 h 45. Lune: Premier quartier le 5 mars. Fête du jour. — Quatre-Temps.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. (Observations faites par M. REMOISENET, à Metz.)

Table with 4 columns: BAROMETRE A 0, THERMOMETRE, VENT, TEMPS. Rows for 3 mars and 4 mars.

CHRONIQUE MESSINE

Ligue et Déroutède! Ces deux mots, sous forme de cri de guerre, servent de titre à un article de tête de la Rheinisch-Westfälische Zeitung.

A propos du duel Haage de La Valette. Le duel avec issue mortelle entre deux officiers du 98e d'infanterie à Metz a incité le Centre, comme nous l'avons brièvement indiqué hier, à déposer sur le bureau du Reichstag une interpellation dont voici le texte:

Condamnation pour espionnage. Alcide Picaut, âgé de 43 ans, cultivateur à Couthures près de Château-Salins, inculpé d'un

crime prévu par les articles 1 et 5 de la loi sur l'espionnage du 3 juillet 1893, a été condamné hier à deux ans d'emprisonnement et à 500 M d'amende ou 50 jours de prison en plus.

Caisse d'épargne de Metz.

Avis public. — A partir du 1er avril le taux d'intérêt sera porté de 3 à 3.25 0/0.

Affaires postales.

A partir du 1er avril 1914 l'agence postale du Sablon portera la désignation de « Metz 7 ».

Un avis de la Direction des postes rappelle au public que des pénalités sont prévues pour les personnes qui, soit volontairement, soit par négligence, causent des dégâts aux isolateurs des fils télégraphiques ou téléphoniques en les brisant à coups de pierre ou en abattant des arbres à proximité des fils.

Pénurie de pièces de nickel.

La frappe de pièces de 10 pfennigs représentant une valeur de cinq millions de marks est projetée. Le projet soumis au Conseil fédéral, a été motivé par la pénurie de pièces de 10 pfennigs qui s'est fait sentir à la Banque d'Empire.

Nouvelle monnaie.

La Bavière est sur le point d'émettre de nouvelles pièces de monnaie portant l'effigie du roi Louis III. On a d'abord commencé par la frappe des pièces de 5 M. pour continuer par les pièces de 20, 3 et 2 M. Les pièces de 10 M ne viendront que plus tard.

A propos de cheval-légers.

Un comte de Bussau a demandé à la Chambre bavaroise la disparition d'un terme de cavalerie bavaroise. Ce mot français serait alors remplacé par un terme allemand signifiant cavalerie légère. Allons-y!

Société des marchands de bestiaux.

Le développement que prend cette Société de création récente, est des plus satisfaisants. Ses jours derniers, huit nouveaux membres se sont encore fait inscrire et beaucoup d'autres ont demandé les statuts de la Société.

M. Koss, secrétaire général, qui connaît à fond toutes les dispositions légales qui entrent en ligne de compte, se met volontiers à la disposition des membres de la Société pour leur donner à titre gracieux tous les renseignements susceptibles de les intéresser.

Propos du jour.

A l'Esplanade: — Vous avez lu la petite polémique Lothring'ring-Zeitung-Collin, à propos des 1 fr. 25 envoyés à l'Echo de Paris? — Oui. Et elle m'a fort divertie. — Quant à moi, j'exécute volontiers la Lothring'ring. Moi aussi, j'aurais reconnu le chanoine, à ses 25 sous!

NOUVELLES REGIONALES

Jouy-aux-Arches. — (Les suites de l'accident d'auto.) On nous écrit: Le garçon Seivert, qui fut si affreusement mutilé par une auto, est en voie de guérison. Quoiqu'il ait repris connaissance vendredi dernier, plusieurs mois de convalescence seront nécessaires pour le rétablissement complet de santé.

Rombas. — (Chasse à l'homme.) Poursuivi samedi soir par un gendarme de Rombas, un jeune homme qui vendait des cahiers de papier à cigarettes aux ouvriers sortant de l'usine s'enfuit vers l'Orne et sauta dans la rivière. Mais là il tomba dans des trous et se tira bien difficilement de l'eau; le gendarme le cueillit tout mouillé au sortir de l'onde.

De la frontière. — (Les fausses pièces de 2 francs.) On signale à Nancy la mise en circulation d'une quantité très appréciable de fausses pièces de 2 fr. Ces pièces, au millésime de 1873 à l'effigie de la République sont imitées d'une façon parfaite; elles ont un bon son, pèsent un peu moins de dix grammes, et semblent être fabriquées avec un métal composé dont l'antimoine forme la plus grande partie.

Malancourt. — (Rente à vétérans.) Le sieur Jean-Vient Lemaire, qui a servi dans la mobile, vient de recevoir du gouvernement la rente de 150 M accordée aux vétérans de 1870.

Domangeville. — (Belle vente.) La semaine dernière, nous dit une correspondance retardée, a eu lieu à la ferme de Champion la vente du train de culture de M. Jacob, fermier sortant. Il y avait vraiment du bétail, tant chevaux que bêtes à cornes, tout à fait de premier choix; aussi les prix ont été très élevés, les meilleurs chevaux se sont vendus de 800 à 1.200 M et les plus belles vaches de 700 à 900 M.

Condé-Northen. — (Noces d'or.) On nous écrit: Lundi 2 mars, les époux Becker-Béchamp viennent de célébrer leurs noces d'or. Leur famille, enfants, petits-enfants et amis les accompagnèrent à l'église où fut chantée à leur intention une messe d'actions de grâces.

Ebersweiler. — (Rente à vétérans.) On nous écrit: Le gouvernement d'Alsace-Lorraine vient d'accorder la rente de 150 M à un ancien combattant de 1870, M. Jean Cesse d'Ebersweiler. Cesse, un engagé volontaire, a été incorporé en 1807 au 2e génie qui tenait garnison en Algérie.

Environ de Sierck. — (La situation du vignoble.) On nous écrit: Nos braves vigneronnes se remettent au travail avec beaucoup d'ardeur, bien que la récolte de la vigne ait été fort minime les deux dernières années. La taille de la vigne achevée, le liege des ceps avance à grand train, et bientôt commencera le dur labeur du piochage.

Château-Salins. — (Comice agricole.) Le jeudi 26 mars, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle du café Christmann à Château-Salins, aura lieu une assemblée générale du Comice avec l'ordre du jour suivant: 1o Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière séance. 2o Présentation de membres nouveaux. 3o Choix d'un délégué au Landesverband pour 1914. 4o Election des membres des commissions de révision des taureaux reproducteurs pour 1914 à 1917 inclusivement.

Château-Salins. — (Les anciens élèves de l'Ecole d'agriculture.) On nous écrit: Continuant la bonne tradition, la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole d'agriculture d'hiver de Château-Salins s'est réunie en assemblée générale au chef-lieu d'arrondissement le dimanche 1er mars 1914. Les assistants, fort nombreux, se sont rencontrés dans la salle des fêtes de l'Hôtel Vallet, l'après-midi, où s'est effectué, très heureusement, le programme annoncé: Discours d'ouverture par le président électionné M. Pierson, cultivateur à Haampont; conférence très détaillée par M. Dr Thiss, directeur de l'Ecole, sur l'application judicieuse des nouveaux engrais; communication du bilan de la Société; projets et vœux; tirage de la tombola où environ 80 lots, ayant pour la plupart un caractère agricole, ont été répartis parmi l'assemblée et ont joyeusement récréé les participants jusqu'à l'heure du banquet.

Château-Salins. — (Les anciens élèves de l'Ecole d'agriculture.) On nous écrit: La visite des nouveaux bâtiments scolaires n'ayant pu se faire, faute de temps, cette partie du programme a été remise au jour de l'inauguration officielle de l'école où les membres de l'Association seront de nouveau convoqués.

Dieuze. — (Belle capture.) On nous écrit: Le 25 février dernier, M. Gutnach, jardinier dans notre ville, était surpris en se levant de voir un magnifique brocard pris dans les fils de fer de clôture de son jardin. Il prit le prisonnier, l'enferma dans son écurie et informa immédiatement les locataires de la classe, MM. les officiers de Dieuze, lesquels ont décidé d'élever le gibier. L'animal semble se plaire dans sa nouvelle situation et ne pas trop regretter les landes.

Maizières-lès-Vic. — (Epidémie.) Les mesures vétérinaires sont levées. Le commerce du bétail ambulancier est rétabli.

Géhicourt. — (Une enquête est ouverte par l'administration des chemins de fer, à la suite d'une demande adressée au gouvernement par les communes d'Assenoncourt, Tarquimpol, Géhicourt et Domelley. Les communes sus-nommées ont demandé la construction d'une halle d'expédition pour les colis en petite vitesse. Géhicourt ne possède qu'un service de grande vitesse.

Styring. — (Accident mortel.) Lundi soir, à 9 heures, l'aide mineur Stjepka, de Styring, a eu la colonne vertébrale brisée par un effondrement du plafond au puits « Gargan »; la mort du jeune homme — il n'avait que 19 ans — a été instantanée.

Oberstintel. — (La coqueluche.) Depuis quelque temps la coqueluche sévit dans cette commune. L'école a été fermée par ordre de l'autorité compétente.

Seinghouse. — (Chute grave.) La femme Georges Huselestein s'est brisée le crâne en tombant dans la cave.

Inswiller. — (Vente d'un étang.) L'étang dit « Roteweyer », situé non loin d'Inswiller, d'une superficie de 75 hectares, vient d'être acquis par M. Limon, juge d'instruction honoraire à Nancy, qui possède déjà plusieurs étangs dans le pays.

Dabo. — (Vente de bois.) Actuellement de nombreuses demandes pour le bois de service et le bois de chauffage affluent ici. Les marchands de bois font même parvenir leurs offres directement aux communes. Ils offrent 15 et 20 0/0 au-dessus de la taxe. C'est surtout le sapin qu'on réclame beaucoup.

ALSACE

Strasbourg. — (Epidémie.) La police vient d'ordonner l'expulsion d'un Français, Marcel Schmidt, qui, après avoir fait campagne au Maroc comme sergent, était venu se reposer dans sa famille à Strasbourg. Schmidt a quitté le service actif. On a refusé de lui dire les raisons qui ont motivé son expulsion.

Mulhouse. — (Suicide dans un train.) Le sieur Willy Schremm, représentant de la Compagnie la « Teutonia », de Strasbourg, s'est suicidé lundi en se tirant un coup de revolver dans un « Retraité » de 2e classe du train qui arrive à Mulhouse à 5 h. 58 du soir. On ignore les motifs de cet acte désespéré.

Ensisheim. — (Tué au régime.) On a entré à Ensisheim le soldat Georges Bollecker, qui a fait son service militaire au régiment des chasseurs, à Mulhouse. Il avait essayé une ruade de cheval en pleine figure et succomba à ses blessures.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Briey. — (Arrestation tragique d'un expulsé.) Lundi à 7 heures, le brigadier Tronquy et le gendarme Rouvard, de la brigade de Briey, se trouvaient au café Tignau, situé rue de la Gouloite, à Moutiers. Ils aperçurent dans la salle de débit un nommé Biagini, âgé de 31 ans, qui est expulsé de France. Ils voulurent l'arrêter mais l'individu se réfugia chez lui. Les gendarmes le suivirent mais Biagini les pria de le laisser retourner en Allemagne, ce que, naturellement, ils refusèrent. Biagini se jeta alors sur le gendarme Rouvard et le culbuta sur un lit. Le brigadier se porta au secours du gendarme mais Biagini saisit le brigadier à la gorge. Cette fois, le gendarme Rouvard prit son revolver et tira une balle dans l'épaule du malfaiteur.

Biagini, devenant furieux, le gendarme Rouvard tira une seconde fois, blessant l'Italien à la cuisse. Les gendarmes parvinrent alors à lui mettre les menottes et l'emmenèrent à l'infirmerie de l'usine où il fut pansé puis il fut conduit à la maison d'arrêt de Briey.

La femme de Biagini, qui était présente et qui a également exercé des violences sur les gendarmes, a été, elle aussi, arrêtée et emprisonnée.

LES AFFAIRES D'ORIENT

La Grèce et l'Épire. Après avoir protesté avec énergie contre la décision des puissances qui l'a englobée dans le nouvel Etat albanais, l'Épire a passé des paroles aux actes. Le mouvement insurrectionnel, auquel on ne prêtait qu'une minime importance au début, s'est bien étendu à tout le pays que les délégués des différents districts épirotes, réunis à Argyrocastro, ont proclamé l'indépendance de l'Épire. M. Zografos, ancien gouverneur de l'Épire, qui, on le sait, a pris la direction de l'insurrection, a annoncé par télégramme cette décision à la commission internationale de contrôle en Albanie. Un gouvernement provisoire a été établi. Il restera en fonctions jusqu'à ce que l'assemblée constituante, déjà convoquée, ait élaboré une Constitution définitive.

L'Épire est prête à la lutte à outrance. Toute tentative d'occupation militaire ou toute marche sur l'Épire des forces albanaises, dit M. Zografos, seront considérées comme actes d'hostilité auxquels les Épirotes répondront par la violence.

Cartes, la Grèce exécuta fidèlement les promesses qu'elle a faites dans sa réponse à la note des puissances. Aussi douloureux que cette décision soit pour M. Venizelos a-t-elle été l'épave de l'Épire une règle de conduite très énergique, dans le choix de laquelle n'est point entrée en ligne de compte la sympathie dont les Épirotes jouissent en Grèce. Nous avons annoncé, déjà, que le premier ministre avait ordonné l'arrestation de M. Zografos, président du gouvernement autonome de l'Épire.

Il a rappelé, en territoire grec, les évêques de Chimarra, d'Argyrocastro et de Delvino et rayé des cadres de l'armée l'officier Spironides, un des chefs de l'insurrection, ne se laissant pas arrêter par le soutien du nom glorieux des Spironides de Chimarra dont plusieurs membres, en effet, furent tués pendant la guerre d'indépendance grecque. Il a, enfin, pris des mesures pour empêcher les Crétois de passer en Épire ainsi qu'ils en manifestent l'intention à l'heure actuelle.

Tous ces actes indiquent suffisamment que la Grèce est déterminée à faire respecter jusqu'au bout la décision de l'Europe en ce qui concerne la frontière albanano-épirote. Les puissances, sans doute, lui en sauront gré. Si elle évite des difficultés de ce côté, il semble, néanmoins, qu'elle se hâte à d'autres par ailleurs. En effet, d'après les déclarations faites par une haute personnalité grecque au correspondant athénien de l'Echo de Paris, le mouvement actuel est essentiellement séparatiste. Il a pour but de soustraire l'Épire au contrôle du gouvernement grec aussi bien qu'à la domination albanaise. L'opinion publique grecque semble accepter, à l'heure actuelle, l'englobement de l'Épire dans l'Albanie. En serait-il encore de même si le gouvernement grec recourait à des mesures de coercition pour maintenir la paix parmi les Épirotes? Le sentiment na-